

**RAPPORT PAYS POUR LE PROJET SAFIRE**

**POLITIQUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE AU TCHAD**

**PAR**

**KELMA MANATOUMA**

Ce rapport fait partie des résultats de recherche du projet SAFIRE « Sahel Financement de la Recherche » qui a permis d'établir un état des lieux des systèmes de recherche dans cinq pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) et au Sénégal et d'examiner les effets des sources de financement sur les carrières des chercheurs de ces pays.

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

BAD, Banque africaine de développement

BID, Banque islamique pour le développement

CAMES, Conseil Africain et Malgache pour l'enseignement supérieur

CCU, Centre catholique universitaire

CEFOD, Centre d'étude et de formation pour le développement

CEMAC, Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale

CERDO, Centre de recherche pour les dynamiques des organisations

CERGIED, Centre d'études et de recherche sur les gouvernances des industries extractives et développement durable

CENAR, Centre national de recherche

CNRD, Centre national de recherche pour le développement

CONFOFOR, Commission nationales pour la formation des formateurs

IRED, Institut de recherche pour le développement (Tchad)

ITRAD, Institut tchadien de recherches agronomiques pour le développement

LMD, Licence, Master, Doctorat

ORSTOM, Office de la recherche scientifique et technique d'Outre-mer

## **MOTS CLES :**

Enseignement supérieur, recherche, financement de la recherche, Flux financier, carrière professionnelle, femme et recherche, partenariat, Tchad

<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>Méthodologie de recherche</b>	<b>5</b>
<b>I : Descriptions des systèmes d'enseignement supérieur, recherche et innovation</b>	<b>5</b>
<b>Tableau 1. Production scientifique des pays du Sahel</b>	<b>6</b>
<b>1.2. Politique publique d'enseignement supérieur, recherche et innovation aujourd'hui</b>	<b>9</b>
<b>1.2.1. Niveau politique</b>	<b>9</b>
<b>Tableau 2 : Répartition des fonds alloués par l'université de Ndjamena aux facultés en Millions Francs CFA</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Tableau 3 : Les enseignants-chercheurs promus aux grades CAMES.</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Tableau 4 : Comparaison du budget du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation selon la loi des finances de 2020 et 2021</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>1.2.2. Niveau des organisations</b>	<b>16</b>
<b>II : Effet des financements de la recherche sur les carrières des chercheurs</b>	<b>19</b>
<b>2.1. Institutions scientifiques et trajectoires des chercheurs Tchad</b>	<b>19</b>
<b>2.1.1. Être chercheur au Tchad</b>	<b>20</b>
<b>2.1.2. La figure du chercheur internationalise</b>	<b>20</b>
<b>2.1.3. La figure du chercheur statutaire</b>	<b>20</b>
<b>2.1.4. La figure du chercheur consultant</b>	<b>21</b>
<b>2.2. Évolutions du métier de la recherche au sein des universités et des organisations: défis et opportunités</b>	<b>21</b>
<b>2.3. Carrière professionnelle et conditions des femmes dans la recherche et l'enseignement supérieur</b>	<b>23</b>
<b>Conclusion</b>	<b>25</b>
<b>Bibliographie indicative</b>	<b>26</b>

## **INTRODUCTION**

Le Tchad, pays situé au cœur de l’Afrique, au croisement de la région équatoriale et de la bande sahélo-saharienne, est doté d’une grande diversité historique, géographique et culturelle. Cette diversité constitue un atout important pour la production de la connaissance scientifique mais malheureusement ce domaine reste encore limité. Les premiers travaux de recherches sur les sociétés du Tchad sont principalement ceux des ethnologues, géographes et historiens pendant la période coloniale. C’est ainsi que les premières institutions de recherche ont d’abord été l’œuvre de l’administration coloniale avant qu’elles soient concédées aux nouvelles autorités tchadiennes quelques années après l’indépendance en 1960. Il s’agit par exemple du laboratoire zootechnique, créé en 1949, et de l’Office de la Recherche Scientifique et Technique de l’Outre-mer (OROSTOM), créé en 1958. Mais les différents conflits qu’a connus le pays ont freiné les dynamiques entreprises dans ce domaine dès les premières années de l’indépendance. Le constat qu’on peut faire aujourd’hui est que le domaine de l’enseignement supérieur et de la recherche connaît un sérieux retard par rapport aux autres pays de la sous-région. Il s’agit, dans ce travail, de saisir les dynamiques de production de la recherche au Tchad. Pour analyser ces dynamiques, nous pensons qu’il est important de prendre en compte les effets de financements de la recherche sur la carrière des enseignants-chercheurs. Nous présentons ici le rapport d’une enquête de terrain que nous avons réalisée pendant trois mois, d’août à septembre 2020 et en février 2022, à Ndjamena. La première partie du travail sera consacrée à la description des systèmes d’enseignement supérieur, de recherche et de l’innovation. Dans cette partie, il sera question de décrire très brièvement l’histoire institutionnelle du système d’enseignement supérieur et de la recherche au Tchad. La deuxième sous-partie sera consacrée à la politique publique de l’enseignement supérieur et de la recherche à partir des trois niveaux : politique, organisationnel et des bailleurs de fonds.

La deuxième partie de ce travail analyse les effets des financements de la recherche sur les carrières des chercheurs. Elle traitera des conditions de travail des chercheurs tchadiens, et nous conduira à analyser de manière concrète les différents problèmes que rencontrent ces chercheurs dans leur métier de production des connaissances scientifiques. Nous allons conclure cette deuxième partie par l’étude des évolutions du métier de recherche au sein des universités et des organisations sur place. Nous nous interrogerons sur les défis et les opportunités du métier d’enseignement supérieur et de recherches, et prendrons aussi en compte

la question des carrières en lien avec la problématique du genre dans les établissements d'enseignement supérieur et de la recherche.

## **METHODOLOGIE DE RECHERCHE**

Cette recherche a été menée avec les outils d'enquête qualitative, à savoir les entretiens et les observations dans les établissements universitaires à Ndjamen. Les enquêtes ont débuté en 2019 mais avec la situation sanitaire de COVID19, elles ont été stoppées. Les entretiens avec les chercheurs et les chefs d'établissements d'enseignement supérieur ont été repris en février 2022. Ces enquêtes ont permis de collecter les informations à travers les récits biographiques des chercheurs sur le système d'enseignement supérieur et la recherche au Tchad. Les limites de ce travail restent dans la documentation, car il manque cruellement une documentation sur le sujet. Faute de moyens financiers suffisants, le département des archives du ministère a une capacité très limitée de conservation des données d'archives.

## **I : DESCRIPTIONS DES SYSTEMES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION**

### **1.1. Brève approche historique jusqu'à aujourd'hui**

Le premier établissement d'enseignement supérieur et de recherche est créé en 1971. Il s'agit de l'université du Tchad, devenue aujourd'hui l'université de Ndjamen. Avec trois facultés au début de sa création, la faculté des sciences de santé, faculté de droit et sciences économiques et la faculté des lettres et sciences humaines, l'université de Ndjamen est la seule qui ait formé les premiers cadres tchadiens jusqu'aux années 2000 (Ye, 2001), avant que d'autres établissements ne soient créés grâce aux ressources pétrolières. Aujourd'hui, le Tchad compte huit universités et plusieurs instituts universitaires dans les différentes provinces du pays. Depuis ces quinze dernières années, on note un grand progrès dans la création des institutions d'enseignement supérieur. Mais ce progrès reste encore limité compte tenu des défis auxquels fait face le système d'enseignement supérieur et de recherche. L'État a investi dans la construction des universités et des instituts universitaires à travers le pays mais cet investissement n'a pas été suivi par une réelle politique publique d'enseignement supérieur. C'est dans cette perspective que le premier ministre de la transition, Pahimi Padacké Albert, officiant la cérémonie des festivités du cinquantenaire de l'université de Ndjamen le 4 mai 2022, déclare : « l'université de Ndjamen doit relever de nombreux défis dont ceux de l'élasticité de calendrier académique, de la vétusté des infrastructures pédagogiques et de recherche inexistante, d'une carence des équipements de laboratoire et de centre de recherche,

de l'inadéquation de la méthode d'enseignement (Charfadine, 2022)». Cette déclaration du premier ministre concerne clairement la situation de l'université de Ndjamena mais aussi celle de tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche au Tchad.

Le domaine de la recherche peine à décoller faute d'une volonté politique et d'investissements publics et privés afin d'accompagner les programmes et projets de recherche dans les différents champs disciplinaires. Beaucoup de moyens sont mis dans le secteur de la formation supérieure à travers la création de ces établissements mais en ce qui concerne la recherche on note le manque d'un cadre propice de travail. Cela se matérialise par une faible production de travaux scientifiques des chercheurs tchadiens. On peut le constater sur la base d'une bibliométrie (Rigas Arvanitis, 2020) élaborée dans le cadre de ce programme SAFIRE.

Tableau 1. PRODUCTION SCIENTIFIQUE DES PAYS DU SAHEL 1981-2018

Pays	Production totale	Nombre de citations (TCS)
Burkina Faso	4 722	62 724
Tchad	377	4 796
Mali	2 628	47 167
Mauritanie	475	5 232
Niger	1 801	26 247
Sénégal	7 621	96 630

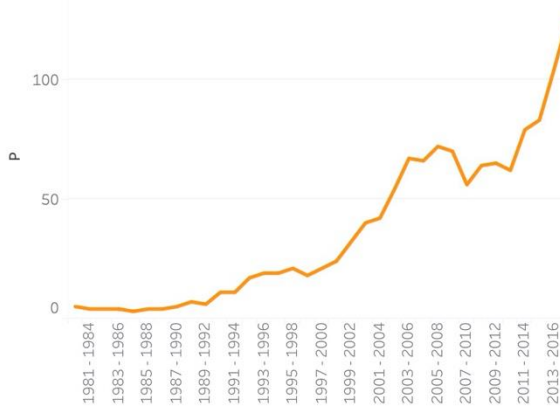
Source : Rapport bibliométrie SAFIRE, Ceped & CWTS

Dans ce tableau, on constate parmi les pays du programme SAFIRE, le Tchad occupe la dernière place dans la production scientifique. Cette faiblesse de production scientifique peut s'expliquer par plusieurs facteurs qui se sont agrégés depuis l'indépendance jusqu'aux années 2000, où on voit - dans le graphique suivant - un décollage progressif des publications scientifiques. Les tensions politiques et militaires qu'a connues le pays dès le début des années 1960 ont aussi eu des effets néfastes sur les politiques de l'enseignement supérieur et de la recherche.

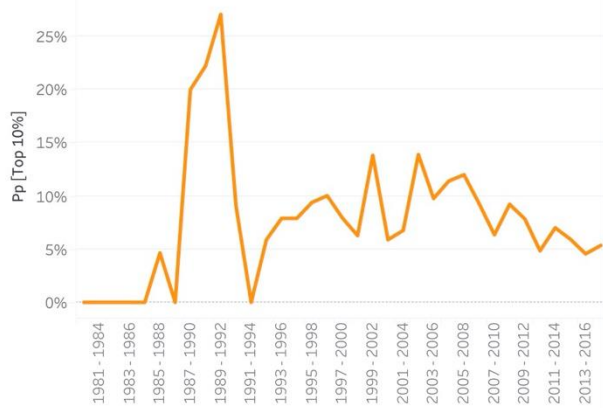
Graphique 1. Indicateurs, production et impact du Tchad 1981-2016

	CHAD
P	377
Mcs	12,72
Mnacs	0,81
Mnjs	1,11
Pp Collab	0,91
Pp Int Collab	0,91
Pp Industry	0,03
Pp [top 10%]	7%

Output trend



Impact trend



Source : Rapport bibliométrie SAFIRE, Ceped & CWTS

Le graphique est intéressant parce qu'il montre l'évolution progressive des productions scientifiques à partir de l'année 2000. Une des principales causes qui explique cette dynamique est l'entrée du Tchad dans le cercle des pays producteurs du pétrole. Grâce au complément des ressources financières issues de l'exploitation du pétrole, le gouvernement a injecté des moyens conséquents pour la construction des infrastructures et le financement de la recherche dans les domaines agropastoral et géologique. C'est aussi à cette période que l'équipe paléontologique du professeur Michel Brunet avec les chercheurs de l'université de Ndjamenas ont fait des exploits scientifiques importants en découvrant le crâne d'un primate de 7 millions d'années dans le désert du Djourab en 2001 (Brunet, 2006). Le Laboratoire zootechnique de Farcha, l'actuel Institut de recherche pour le développement (IRED) multiplie des partenariats avec les centres de recherche de la sous-région, le Cameroun, le Niger, le Burkina Faso et d'autres pays de l'Afrique centrale et du Sahel. Les partenariats ont permis aux jeunes chercheurs de s'inscrire en thèse et de publier des articles en collaboration avec des chercheurs de la sous-région.

On voit cependant que l'effet des crises politiques affecte profondément la production scientifique : le Tchad est le seul pays de la zone qui a une tendance à la baisse de l'indicateur d'impact (pourcentage d'articles du Tchad dans les 10% les plus cités) ; aujourd'hui à 5% alors qu'il se situait autour de 10% en 2000 (voir 14% en 2005). Ce sont les travaux en archéologie, paléontologie, santé publique et géosciences qui sont les plus cités. La chute durable de la production de 2007 à 2012 a été pourtant suivie d'une très forte croissance après 2012. On

remarquera aussi les très forts taux de collaborations internationale (91% pour toute la période et 93% depuis 2016).

*Tableau 2. Production scientifique (articles) par domaines du Tchad de 1981 à 2016.*

<b>Domaines</b>	<b>Nombre d'articles</b>	<b>% d'articles</b>
Sciences agricoles et vétérinaires	54	14,3%
Biologie fondamentale	52	13,7%
Environnement	13	3,4%
Sciences médicales et biomédicales	162	43,0%
Autres STI	16	4,2%
SHS	81	21,4%

Sources : Données WoS by CWTS (2019) pour le projet SAFIRE

Le Tchad ne compte que trois grands centres de recherche et plusieurs autres laboratoires qui disposent de faibles moyens pour leur fonctionnement. Trois de ces centres de recherche disposent des moyens financiers importants mais ils sont sous la responsabilité des ministères de l'Élevage et de l'Agriculture. Il s'agit de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRED) qui remplace aujourd'hui le laboratoire zootechnique de Farcha, concédé à l'État tchadien en 1985, le Centre National pour la Recherche et le Développement (CNRD), ancien CNAR, qui est né sur les cendres de l'ORSTOM et l'Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement (ITRAD) qui est créé en 1998 et dont le domaine de recherche est lié principalement aux recherches agronomiques. D'autres instituts de recherche sont nouvellement créés avec l'apparition des nouvelles universités dans les provinces mais leur portée reste encore limitée compte tenu du manque de financement. On note sur le terrain une forte disparité entre les disciplines scientifiques. Cette disparité se manifeste par un investissement financier important dans les domaines de la recherche agropastorale et sanitaire. Nous notons que les instituts de recherche en sciences sociales ne sont pas dotés de la même manière que ceux des sciences vétérinaires ou agronomiques. Le département en charge des



sciences sociales et humaines, logé au sein du CNRD, ancien CNAR, peine à accompagner les chercheurs dans leurs projets de recherche.

## **1.2. POLITIQUE PUBLIQUE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION AUJOURD'HUI**

La politique de l'enseignement supérieur et de la recherche connaît une nouvelle dynamique au début des années 2000 grâce à la création de plusieurs établissements universitaires dans les différentes provinces du pays. Les crises politiques que le pays avait traversées ont eu des conséquences sur le système d'enseignement supérieur et de la recherche. En 1979, après la guerre civile, l'université du Tchad a même été fermée pendant trois ans avant qu'elle ne soit rouverte en 1982 (Tchad, 2020). En plus de ces crises politiques, il faut noter aussi les crises économiques des années 1980 qui ont affecté tous les services publics et notamment l'enseignement supérieur et la recherche. Le Programme d'Ajustement Structurel (PAS) a entraîné la réduction des budgets alloués aux établissements d'enseignement supérieur en Afrique (Olivier Provini, 2020).

### **1.2.1. NIVEAU POLITIQUE**

La création de la première université du Tchad répondait à un besoin de formation des cadres au service du développement de la jeune République. C'est dans cette optique que l'État a consacré en grande partie sa politique à l'enseignement supérieur avec un faible intérêt pour le domaine de la production de connaissances scientifiques. Le déclic en faveur du secteur de la recherche s'est opéré à partir du début des années 2000 avec l'exploitation du pétrole. L'État a consacré un budget important à la construction des universités et a réaffirmé sa volonté en faveur du système de l'enseignement supérieur à travers des plans nationaux de développement dont un des volets est consacré à l'amélioration de la qualité du système d'enseignement supérieur et de recherche. Il faudra attendre 2005 pour que le système Licence-Master-Doctorat (LMD) soit adopté par les chefs d'État de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC), lors d'un sommet à Libreville au Gabon. En 2013, l'Université de Ndjamen a décidé d'appliquer le système LMD. Aujourd'hui ce système est effectif dans toutes les universités tchadiennes où il diversement apprécié.

Selon Mahamat Saleh Daoussa Haggar, président de l'université de Ndjamen, « au titre de l'année académique 2021-2022, l'université de N'Djamena compte 600 enseignants-chercheurs dont 12 Professeurs titulaires, 49 Maitres de conférences, 175 Maitres-Assistants et 364 Assistants d'Universités et assistants. Elle compte également 170 membres du personnel

administratif, technique et plus de 30 000 étudiants soit la moitié de la population estudiantine du Tchad (Charfadine A. m., 2022) »,

A part l'université de Ndjamena, il existe d'autres universités et instituts universitaires dans d'autres provinces du pays. Mais la plupart des étudiants tchadiens se trouve dans les universités camerounaises, où, selon le directeur de la recherche du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, on peut dénombrer plus de 35.000 étudiants tchadiens. L'université de Ngaoundéré, au nord du Cameroun, à elle seule, compte plus de 10000 étudiants tchadiens. L'intérêt des étudiants pour les universités camerounaises est très ancien et s'explique par le fait que les pays de la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ont harmonisé les frais d'inscription pour tous les étudiants ressortissants de cet espace. La proximité et les frais d'inscription constituent les deux principales raisons qui amènent les étudiants tchadiens à choisir les universités camerounaises. En plus de ces deux raisons, il faut aussi noter que les conditions d'études dans les établissements d'enseignement supérieur sont déplorables au Tchad. Les années longues, qu'on appelle « années élastiques » au Tchad, poussent les familles modestes à choisir le Cameroun pour la formation supérieure de leurs enfants. Mais il manque au niveau institutionnel des collaborations entre les universités tchadiennes et celles du Cameroun. Des rapprochements entre les chercheurs existent, par exemple entre l'université de Yaoundé 2 et l'université de Ndjamena, mais ces partenariats restent encore limités. Le Cameroun dispose des grandes universités et avec un niveau de recherche très compétitif, les universités tchadiennes pourraient saisir cette opportunité offerte par les traités de la CEMAC pour signer des accords de partenariats afin de permettre la circulation des enseignants chercheurs entre le Cameroun et le Tchad. Un tel partenariat serait bénéfique pour les universités tchadiennes, surtout au niveau des formations doctorales.

Pour Jacques, enseignant chercheur à l'université de Ndjamena, l'application du système LMD est une bonne chose pour les universités tchadiennes mais il déplore le manque d'enseignants qualifiés afin d'encadrer les étudiants en master et en doctorat. Les Écoles doctorales ont été créées en 2017 mais jusqu'à aujourd'hui les activités n'ont pas effectivement commencé. Dans certaines Écoles doctorales, les premières inscriptions en thèse ne sont pas encore ouvertes. Pour le directeur de la recherche au ministère de l'enseignement supérieur, la création de ces Écoles doctorales va dynamiser la recherche au Tchad. Il est important de souligner ici que la création de ces écoles doctorales a été accompagnée par la direction des affaires culturelles de l'ambassade de France au Tchad et le secrétariat exécutif du CAMES. Car, depuis sa création, l'Université de Ndjamena n'a formé de docteurs que dans le domaine de la médecine. La

logique de l'État est celle de l'enseignement et non celle de la recherche. Les autres disciplines n'ont pour l'instant jamais délivré le diplôme de doctorat. Et même pour les docteurs formés en médecine, le but était de former des praticiens dans le domaine de la santé, non des chercheurs. C'est ainsi que le président de la République a mis à la disposition de la communauté scientifique un fonds appelé CONFOFOR, commission nationale de formation des formateurs, afin d'accompagner les projets de recherche et d'aider les jeunes enseignants-chercheurs pour aller parachever leurs études doctorales à l'étranger. Le montant global de ce fonds était de 4 milliards de FCFA. Mais la baisse drastique du prix de pétrole sur le marché international a eu des conséquences sur cette bourse CONFOFOR. Aujourd'hui cette bourse n'existe plus.

Tableau 3. REPARTITION DES FONDS ALLOUES PAR L'UNIVERSITE DE NDJAMENA AUX FACULTES EN MILLIONS FRANCS CFA

<b>Année</b>	<b>FSEA<sup>1</sup></b>	<b>FSSH</b>	<b>FLLAC</b>	<b>FSJP</b>	<b>FSHS</b>	<b>FASED</b>	<b>FSEG</b>	<b>U-NDJAM</b>
2008	10	4	5	3				<b>22</b>
2019	8,5	4,5	5,5	3,5				<b>22</b>
2010	11	5	7	5				<b>28</b>
2011	16	5,5	7,5	5,5				<b>34,5</b>
2012	20	7	2	2	2	1	2	<b>38</b>
2013	65,7	15	8,5	8,5	10,5	8,5	8,5	<b>127,2</b>
2014	62,1	15	2	2	2	2	2	<b>87,1</b>

Source, Budget de l'université de Ndjama, 2008-2014 (Rapport des lieux et perspectives de recherches au Tchad 2018-2019)

Le tableau 3 indique les fonds alloués aux établissements d'enseignement supérieur. A la lecture de ce tableau, on constate que sur la période de 2008 à 2014, l'État a appuyé les institutions d'enseignement supérieur et de recherche grâce à ce fonds CONFOFOR. Dans un

<sup>1</sup> FSEA : Faculté des sciences exactes et appliqués, FSSH : Faculté des sciences de la santé humaine, FLLAC : Faculté des langues, des lettres, des arts et de la communication, FSJP : Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, FSHS : Faculté des sciences humaines et sociales, FASED : Faculté des sciences de l'éducation, FSEG : Faculté des sciences économiques et de gestion.

autre tableau établi par les auteurs du rapport sur l'état des lieux de recherche au Tchad, on voit très clairement les effets de ce financement.

Tableau 4. LES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS PROMUS AUX GRADES CAMES

Année	MA/CR <sup>2</sup>	MC/MR	PT/DR	Total
<b>1994</b>	1	0	0	<b>1</b>
<b>1995</b>	3	0	0	<b>3</b>
<b>2000-2012</b>	40	10	5	<b>55</b>
<b>2013-2018</b>	119	18	3	<b>140</b>
<b>Total</b>	163	28	8	<b>199</b>

Source : CAMES (Rapport des lieux et perspectives de recherches au Tchad 2018-2019)

Le tableau 4 nous permet de voir, sur la période de 2000 à 2012 et celle de 2013 à 2018, un nombre important des enseignants -chercheurs qui participent au concours de qualification pour les grades au Conseil Africain et Malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES). Il faut rappeler que le CAMES est une institution de coordination en charge des politiques de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les pays d'Afrique francophone. Cette organisation, créée le 23 janvier 1968 à Niamey au Niger, regroupe aujourd'hui 19 pays membres. L'évolution considérable des candidats tchadiens au concours du CAMES peut s'expliquer par cet appui financier en faveur des chercheurs grâce à la bourse CONFOFOR.

Les autorités tchadiennes ont créé des établissements d'enseignement supérieur dans toutes les grandes villes du pays. La dernière création est celle de l'École nationale de technologie de l'information et de la communication (ENASTIC) à Amdjarass. La principale raison des multiplications de ces établissements est liée à l'accueil des jeunes bacheliers dont l'effectif s'accroît considérablement depuis quelques années. Cette volonté politique s'est aussi réaffirmée dans un document stratégique intitulé « **Le Tchad que nous voulons** ». Mais ce qui pose un problème dans cette volonté politique en faveur de l'enseignement supérieur et de recherche est le fait qu'il n'existe pas un organe autonome pouvant la rendre opérationnel.

<sup>2</sup> MA/CR, Maitre-assistant /Chargé de recherche, MC/MR Maitre de conférences/maitre de recherche, PT/DR Professeur titulaire /directeur de recherche.

L'État tchadien n'a pas de politique nationale de la recherche scientifique ni de mécanisme d'évaluation. L'appui financier de l'État se fait directement via le ministère de tutelle sans qu'il n'y ait un organe autonome qui coordonne les activités de la recherche. Cet appui financier est en grande partie consacré à la prise en charge du personnel, à savoir le salaire des fonctionnaires. Le Centre National de la Recherche pour le Développement (CNRD) qui est une des grandes institutions de recherche peine à trouver des financements pour accompagner les chercheurs dans leurs projets de recherches. C'est ainsi que certains projets spécifiques sont souvent financés par des partenaires extérieurs. Cette situation n'est pas exempte de dépendances avec les aléas qui s'en suivent. L'Institut tropical suisse qui accompagnait les chercheurs dans le domaine de la santé animale a ainsi fermé ses portes depuis quelques années.

Après les années glorieuses de l'exploitation du pétrole avec la construction des universités et la création du fonds CONFOFOR, les politiques publiques en matière d'enseignement supérieur et de recherche connaissent aujourd'hui un sérieux problème au niveau infrastructurel et financier. La plupart des chantiers de construction des nouvelles universités sont aux arrêts faute d'argent. Le financement des projets de recherches sont également bloqués à la suite des mesures de redressement économique prises par le gouvernement en 2014 pour limiter la faillite de l'État après la baisse du prix des barils de pétrole sur le marché international. On constate depuis 2014 une réduction du budget alloué au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Tableau 5. ÉVOLUTION DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION SELON LA LOI DES FINANCES DE 2020 ET 2021

Intitulé	2020	2021	Pourcent de variation
<b>Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche</b>	<b>29 027 532</b>	<b>23 061 504</b>	<b>-20,6%</b>
Titre II : Dépenses de personnel	6 355 562	8 987 419	41,4%
Titre III : Dépenses des biens et services	424 830	382 427	-10,0%
Titre IV : Dépenses de transferts	15 927 316	9 331 427	-41,4%
Titre V : Dépenses investissements	6 319 824	4 360 233	-31,0%
Sous-titre V Investissements externes	2 319 824	1 773 433	-23,6%
Sous-titre V investissements internes	4 000 000	2 586 800	-35,3%
Dons projets	500 000		
Prêts projets	3 500 000	2 586 800	-26,1%

Source : SCAC Ambassade de France au Tchad

Ce manque de volonté politique en matière de recherche, qui se matérialise par un faible financement, crée des nouvelles dynamiques à travers la création d'institutions dont les activités sont exclusivement axées sur les consultances. On remarque depuis une dizaine d'années une croissance importante des centres qui produisent des travaux de recherches avec des applications sur le terrain, de la recherche-action. La création de ces centres se justifie par une forte demande du côté des institutions internationales et des ONG qui, dans le cadre de leurs actions sur le terrain, ont besoin de l'expertise des chercheurs. Lors de notre séjour d'enquête à Ndjamena un des responsables de ces centres donne les raisons de sa création :

« Au Tchad, la recherche est le dernier souci des acteurs politiques. Il n'y a aucune politique de recherche. Ceux qui font de la recherche, c'est juste pour une raison de carrière, donc ils publient des articles avec une qualité médiocre pour juste passer la qualification au CAMES. Moi, j'ai décidé de ne pas faire la carrière classique de recherche, qui consiste à publier des articles pour passer au CAMES et obtenir des grades. Pour ne pas rester pauvre comme certaines collègues, j'ai décidé de faire de la recherche-action. Cela me permet de nourrir ma famille. Pour preuve, les rémunérations des enseignants-chercheurs sont les plus faibles de la sous-région. Comment peut-on vivre avec un salaire de 30.000 CFA et faire de la recherche ? Nous avons décidé de faire de la recherche-action en formant des jeunes qui après trouvent des sujets de recherches pour effectuer leurs recherches doctorales. Aujourd'hui, nous avons trois jeunes qui sont en train de faire leurs thèses grâce à des sujets qui étaient au départ des sujets de consultance, mais avec le temps ils ont transformé ces sujets en des projets de recherches. <sup>3</sup>»

Sur la question des revues de publication, il faut noter qu'il existe aujourd'hui deux revues scientifiques au Tchad. Il s'agit des *Annales de l'université de Ndjamena* et de la revue scientifique du Centre national pour la recherche et le développement (CNRD). Ces deux revues publient semestriellement des articles de chercheurs tchadiens mais, depuis plus de deux ans leur dynamisme de publication s'est ralenti, faute de moyens financiers et humains. La plupart des chercheurs publient dans des revues étrangères afin de pouvoir soumettre leurs dossiers au CAMES. Pour cela, il faut avoir des contacts à l'étranger, notamment des collègues d'autres universités d'Afrique. Il y a un dynamisme en termes de publications ces cinq dernières années, mais le problème qui se pose est celui des revues en langue anglaise. Certains chercheurs

---

<sup>3</sup> Issa, entretien à Ndjamena, Aout 2020

tchadiens disent ne pas être familiers avec l'anglais, ce qui pose un réel obstacle à la publication, en dehors de ceux ayant effectué leurs études dans un pays anglophone.

Ainsi, du fait des conditions de recherche très difficiles, les chercheurs s'adonnent à des prestations de service afin de subvenir à leurs besoins. En même temps, ces consultations permettent aux chercheurs de publier les résultats issus de leurs prestations. Cette question de la consultance entre en résonance avec le problème du financement international, que nous allons aborder dans ce dernier point.

La crise politique qui a secoué le Tchad après la mort du président Idriss Deby Itno a conduit à la prise du pouvoir par un groupe de 15 officiers de l'armée nationale ; s'en est suivie la création du Comité militaire de transition (CMT), pour une durée de 18 ans. Après cette transition militaire, un dialogue politique a été organisé afin de réunir et réconcilier tous les Tchadiens. Un gouvernement de transition a été mis en place à la fin de ce dialogue politique, dont l'ancien chef du groupe rebelle, UFR, ancien recteur de l'université de Ndjamena, a été désigné ministre de l'Enseignement supérieur. Cet universitaire, l'oncle paternel de l'actuel président de la transition, Mahamat Idriss Deby, est connu pour son franc parler et son amour pour le progrès de la science. Dès sa prise de fonction en tant que ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Tom Erdermi, a mis en place un comité d'organisation d'un séminaire sur les conditions d'enseignement supérieur et de recherche au Tchad qui s'est tenu le 26 décembre. Invité à la télévision nationale, le 2 janvier 2022, le nouveau ministre s'est exprimé sans langue de bois sur les difficultés que rencontre son département. S'exprimant sur le budget, il a souligné que le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche dispose d'un faible financement de la part de l'État. Ce manque de financement fait que la qualité de la recherche reste limitée. Cette journée de réflexion a permis aux responsables de l'enseignement supérieur de retenir plusieurs mesures qui pourraient redynamiser ce secteur :

- Réorganiser la cartographie universitaire autour de 4 à 5 pôles universitaires
- Supprimer le conseil national des œuvres universitaires (CNOU) et ramener les œuvres universitaires aux institutions universitaires
- Sanctionner les enseignants qui bafouent l'éthique professionnelle.
- Restaurer la bourses comme recommandé par le Dialogue National Inclusif mais la règlementer en fonction de critères.
- Pousser l'âge de la retraite des Professeurs Titulaires et Maître des Conférences à 70 ans
- Œuvrer pour le rattachement de l'ENA au ministère de l'Enseignement Supérieur.
- Placer les Écoles Normales Supérieures sous tutelle des Universités.

- Créer une Direction pour l'équivalence et l'authentification des diplômes étrangers et privés laissant à l'office national des examens et concours du supérieur (ONECS) les examens et concours, tandis que les diplômes nationaux seront authentifiés par les Institutions qui les ont délivrés.<sup>4</sup>

### **1.2.2. NIVEAU DES ORGANISATIONS**

Au niveau organisationnel, la politique d'enseignement supérieur et de recherche est sous la responsabilité du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Une direction dédiée à la recherche met en exécution la politique de la recherche auprès des institutions d'enseignement supérieur et de recherche. Le Tchad compte 19 établissements publics d'enseignement supérieur : 7 universités, 6 instituts universitaires, 5 Écoles nationales supérieures. La gestion administrative de ces universités est sous la responsabilité des présidents des universités. Il faut noter que ces présidents ont un pouvoir limité sur la politique d'enseignement supérieur par ce qu'ils sont nommés directement par le ministère de tutelle.

#### *1.2.2.1. Les Universités*

- L'université de Ndjamena,
- L'Université de Moundou,
- L'Université d'Abéché,
- L'université de Doba,
- L'université de Sarh,
- L'Université de Pala,
- Université polytechnique de Mongo,

#### *1.2.2.2. Les instituts universitaires*

- Institut national supérieur des sciences et techniques d'Abéché (INSTA)
- Institut national supérieur des Arts et Métiers de Biltine (INSAM),
- Institut national supérieur de l'Élevage de Moussoro (INSEM),
- Institut national supérieur du Sahara et du Sahel d'Iriba (INSSSI)
- Institut national supérieur de pétrole de Mao (INSPM)
- Institut national supérieur des sciences agronomiques et de la technologie agro-alimentaire de Lai (INSATAL)

#### *1.2.2.3. Grandes écoles nationales supérieures*

- École normale supérieure d'Abéché,

---

<sup>4</sup> Page officielle et publique du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Facebook.



- École normale supérieure de Ndjamenas,
- École normale supérieur de Bongor,
- École normale supérieure de Sarh,
- L'École nationale des travaux publics de Ndjamenas.

On note aussi quelques universités privées dans la capitale :

- Université d'Emi Koussi,
- Université privé HEC Tchad,
- Université privée de la Francophonie,
- Université catholique Charles Lawanga.

En ce qui concerne les centres de recherche, le Tchad dispose de plusieurs institutions mais, faute de financements, elles ne sont pas toutes fonctionnelles.

#### *1.2.2.4. Centre National de Recherche et de Développement (CNRD)*

Le CNRD a été créé en 2015 pour donner suite à une ordonnance de restructuration et de changement de dénomination du centre d'Appui à la Recherche (CNAR). Il est un établissement public à caractère scientifique et technique doté d'une personnalité morale et financière. C'est sous la responsabilité du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Les principales missions du CNRD sont :

- Assurer la Recherche scientifique, la valorisation des résultats et l'innovation technologique,
- Apporter son appui aux institutions d'enseignement supérieur et de recherche,
- Servir d'interface entre les institutions de recherche et les promoteurs du développement,
- Collecter, centraliser et actualiser la documentation scientifique et technique,
- Faciliter la circulation de l'information,
- Éditer et diffuser les travaux scientifiques,
- Élaborer une banque des données sur les ressources humaines, financières et matérielles destinées à la recherche,
- Appuyer la formation des enseignants-chercheurs.

Avec les recherches archéologiques qui ont conduit à la découverte de l'hominidé Toumai par l'équipe des paléontologues français et tchadiens, le CNRD abrite aujourd'hui un service conservation et valorisation des collections de paléontologie. Ce service travaille en

collaboration avec l'université de Poitiers et celle de Ndjamena, grâce à l'aide accordée par la coopération française.

### **1.3. PRINCIPAUX BAILLEURS DE FONDS INTERNATIONAUX ET LEURS MECANISMES DE FINANCEMENT**

La recherche au Tchad vit en grande partie des contributions extérieures, des financements bilatéraux, multilatéraux ou de fondations privées. Le premier pays contributeur à la recherche au Tchad est la France. L'aide de la coopération française en faveur de la recherche au Tchad se décline en plusieurs volets. Ce que nous allons présenter ici ne sera pas exhaustif, car les apports de la France en faveur de la recherche tchadienne sont anciens, et il sera impossible de les décrire en quelques pages dans ce travail.

L'exemple le plus palpable de cette coopération scientifique est celui du projet d'appui à la recherche scientifique et technique au Tchad (ARS2T). Ce projet mis en place par la coopération française entre 2005 et 2011 a permis d'appuyer des institutions et les projets de recherche dans différents domaines scientifiques. L'un des volets de ce projet est celui de la formation des chercheurs à travers les bourses de formations pour les étudiants de master et de doctorat. Il faut noter que la grande partie des chercheurs tchadiens sont formés dans des universités de l'Hexagone. Certains chercheurs ont étudié avec les bourses de coopération française, d'autres par des financements privés. L'un des premiers bailleurs de fonds est l'État français via le service d'action culturelle de l'ambassade de France au Tchad. A travers la coopération française, les institutions d'enseignement supérieur et de recherche du Tchad ont bénéficié d'appuis dans la formation des enseignants-chercheurs et du personnel administratif. Plusieurs projets de recherche ont vu le jour grâce au financement de la coopération française, portés par des partenariats entre les chercheurs tchadiens et leurs collègues français. On peut citer le projet CORUS piloté par l'Université de Ndjamena, d'Avignon, d'Orléans et de Montpellier, le projet PLANTADIV coordonné par l'Université de Nanterre en partenariat avec le CIRAD et l'Université de Ndjamena... Le programme GELT est un fonds prioritaire mis en place par le SCAC, la direction de la recherche du ministère de l'enseignement supérieur et le Centre National de Recherche pour le Développement (CNRD). Aujourd'hui, le service des affaires culturelles de l'ambassade de France continue à financer des projets de recherche dans des domaines variés : agropastoral, environnemental, sciences sociales et humaines, et bien d'autres.

Il faut aussi noter le projet d'Appui à la recherche pour le développement des savanes d'Afrique centrale (ARDSAC/ PRASAC) qui a été élaboré par le Pôle Régional de la Recherche

Appliquée au Développement des Savanes d'Afrique centrale qui est un organe spécialisé de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC). Ce projet entre dans la coopération régionale de la recherche en Afrique centrale.

Ce projet appuie les institutions de recherche dans trois pays d'Afrique centrale à savoir le Cameroun, la Centrafrique et le Tchad. Du côté tchadien, les institutions de recherche en charge de ce projet sont l'Institut de Recherche pour le Développement (IRED), l'Institut Tchadien de recherche agronomique pour le développement (ITRAD) et l'Université de Ndjamena.

Le flux financier dans la recherche au Tchad est aussi l'œuvre d'institutions internationales et des fondations privées. L'une des fondations les plus actives au Tchad est la fondation Bill & Melinda Gates, qui appuie les projets de l'IRED sur la question de santé animale, comme le projet « One health » qui développe une approche globale de la santé dans les campements des éleveurs. Sur la question de la santé, il y a aussi la fondation Wellcome Trust qui appuie la faculté de science de santé de l'Université de Ndjamena et l'IRED. La Banque mondiale, la Banque islamique pour le développement, la Banque africaine de développement, l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture apportent des aides conséquentes à l'Institut tchadien pour la recherche agronomique et le développement (ITRAD). La Banque islamique pour le développement (BID) par exemple apporte un soutien financier substantiel à la formation des jeunes chercheurs tchadiens

Un autre partenaire de plus en plus actif est l'Agence internationale de l'Energie atomique, qui appuie les instituts de recherche du Tchad via les appels à projets sur le sujet de changements climatiques, notamment sur l'érosion du sol par l'usage des engrais chimiques.

Enfin, il est important de souligner le rôle de l'Union africaine dans la recherche, à travers son agence, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le NEPAD fait partie des institutions qui financent le projet Afrique One-Aspire (*African science partnership for Intervention Research Excellence*), sur la santé animale et humaine au Tchad, qui regroupe plus de 15 pays sur le continent.

## II : EFFET DES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE SUR LES CARRIERES DES CHERCHEURS

### 2.1. INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET TRAJECTOIRES DES CHERCHEURS AU TCHAD

### **2.1.1. ÊTRE CHERCHEUR AU TCHAD**

Après avoir présenté ces différentes sources de financements de recherche, il est maintenant question de voir comment les flux financiers internationaux peuvent impacter la carrière des chercheurs au Tchad. Nous allons présenter de manière succincte les résultats de nos enquêtes de terrain auprès des enseignants-chercheurs à Ndjamena, en commençant par un extrait d'entretien d'Hassan, chercheur au Centre National pour la Recherche et le Développement (CNRD) :

« Les difficultés sont énormes dans le cadre de la recherche au Tchad. Les chercheurs n'ont pas un environnement favorable à la recherche. Les choses essentielles qui sont par exemple l'énergie et la connexion internet manquent au Tchad. Pour faire de la recherche, il faut que ces conditions soient réunies. Le salaire et les primes sont maigres au Tchad. Les chercheurs consacrent plus de temps à la recherche mais les autorités politiques n'accordent pas assez d'importance à leurs travaux. On constate que l'État met plus de moyens dans l'enseignement sans s'occuper de la recherche. Alors qu'on sait bien que l'enseignement supérieur ne peut pas marcher sans l'investissement dans la recherche. La part du budget accordée à la recherche est très minime, ce qui explique en partie les difficultés que rencontrent les chercheurs dans leur travail.<sup>5</sup>»

Cet entretien est emblématique de la situation des chercheurs de ce pays. Dans tous les entretiens que nous avons réalisés dans le cadre de cette étude, l'idée principale qu'on peut retenir est celle des conditions difficiles de recherche au Tchad. Il se dégage de ces résultats trois figures de carrières des chercheurs tchadiens :

#### **- LA FIGURE DU CHERCHEUR INTERNATIONALISE**

La construction de la carrière du chercheur internationalisé se définit par une stratégie de circulation à l'international. Ces chercheurs ont fait leurs thèses dans de pays anglophones et publient dans des revues internationales en langue anglaise. Certains d'entre eux ont déjà une expérience professionnelle dans des institutions internationales. Ils disposent d'un capital social important qui leur permet de capter des ressources financières à l'international.

#### **- LA FIGURE DU CHERCHEUR STATUTAIRE**

---

<sup>5</sup> Extrait d'entretien avec Hassan à Ndjamena, Aout 2020

Cette catégorie se définit par son caractère local. Ce sont des chercheurs plutôt âgés, qui attachent un intérêt particulier aux grades du CAMES. Ils publient habituellement dans les revues scientifiques locales.

- LA FIGURE DU CHERCHEUR CONSULTANT

Nous sommes ici dans ce que certains chercheurs tchadiens appellent de la recherche-action. Ces chercheurs dirigent des centres de recherches privés qui sont aujourd'hui de plus en plus nombreux au Tchad. Beaucoup refusent de travailler dans les universités pour se consacrer totalement à leurs activités de consultance (Olivier de Sardan, 2011).

Pour finir, il faut noter que le financement international joue un rôle important dans la construction des carrières des chercheurs tchadiens. La faible capacité de l'État à doter la recherche de moyens suffisants conduit ces chercheurs à se tourner vers les financements internationaux. L'accès à ces financements passe généralement par des appels à projets sur des sujets qui correspondent à des recherches appliquées. Ces appels viennent principalement des organismes onusiens et des institutions de développement. Avec les crises humanitaires du Lac Tchad, du Darfour et du Nord de la Centrafrique, plusieurs ONG humanitaires sont présentes au Tchad pour apporter de l'aide aux réfugiés et aux déplacés qui ont fui à cause de ces différents conflits. Dans cette perspective, les centres de recherches apportent leurs expertises en matière d'études de faisabilité et d'évaluation des projets sociaux. Bien qu'elles répondent à des demandes bien spécifiques, ces études sont parfois transformées en des articles scientifiques publiés dans des revues universitaires. Un exemple est le Centre d'études et de recherche pour la dynamique des organisations (CERDO) créé par les enseignants chercheurs de l'université de Ndjamen, dont le rôle consiste à produire des études sur les questions économiques et sociales.

## **2.2. ÉVOLUTIONS DU METIER DE LA RECHERCHE AU SEIN DES UNIVERSITES ET DES ORGANISATIONS: DEFIS ET OPPORTUNITES**

Pour parler des métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche au sein des universités, il est important de prendre en compte l'environnement global du système de recherche au Tchad. Le recrutement des enseignants et chercheurs dans les institutions d'enseignement supérieur se fait sur la base des dossiers soumis par les candidats à la direction des ressources humaines du ministère de l'enseignement supérieur et de recherche. Ce dernier vérifie tous les éléments du dossier avant de le transmettre au ministère de la fonction publique et de l'emploi. Les agents du ministère de la fonction publique procèdent à l'enregistrement des dossiers et

attribuent à chaque dossier un numéro. La sélection des dossiers se fait par une commission composée par quelques enseignants des universités, des agents du service des ressources humaines du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et des agents du ministère de la fonction publique. Pour intégrer l'enseignement supérieur ou la recherche, il faut au moins détenir un doctorat ou un master. Si ces dossiers sont retenus, un projet d'arrêté de recrutement est élaboré et soumis à la signature du ministre de la Fonction publique. Après la signature de l'arrêté, les nouvelles recrues sont affectées dans les différents établissements d'enseignement supérieur et de recherche en tant qu'assistant de recherche. Pour évoluer dans sa carrière, l'enseignant ou le chercheur doit se présenter au concours du CAMES avec des publications qui sont évaluées par ses pairs. Le Tchad ne dispose pas d'autre organe d'évaluation. Certains chercheurs prônent la création d'un tel organe national afin d'évaluer localement les enseignants-chercheurs. C'est aussi l'exemple du Cameroun qui dispose, à côté de l'évaluation du CAMES, de son propre organe d'évaluation des enseignants et des chercheurs.

Parlant de l'évolution de carrière, il faut aussi souligner la question des conditions de travail des chercheurs. Le salaire des enseignants-chercheurs est le plus faible de la région d'Afrique centrale. Le salaire d'un assistant de recherche tourne autour de 350.000 FCFA mensuel (500 euros) avec les primes de recherches. Il n'existe pas de centre de documentation digne de son nom ; il n'y a que trois centres de documentation qui sont gérés par les missionnaires catholiques, le Centre d'étude et formation pour le développement (CEFOD), le Centre Almouna et le centre culturel universitaire (CCU). Les bibliothèques universitaires ne disposent pas d'un accès aux ressources numériques. Un chercheur de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRED) résume cette situation dans un entretien qu'il nous a accordé pendant notre séjour de recherche :

« Les conditions de recherche sont extrêmement difficiles au Tchad. L'État se concentre beaucoup plus sur l'enseignement que sur la recherche. Ce qui fait que nous n'avons pas beaucoup de publications, non pas parce que les chercheurs ne sont pas productifs, mais tout simplement les conditions ne sont pas réunies pour faire de la recherche. Les structures de recherche n'existent pas. Déjà au niveau de l'environnement de recherche, les chercheurs n'ont pas des bibliothèques où ils peuvent se mettre à jour avec la littérature scientifique. Même aujourd'hui avec les NTIC, les chercheurs ne disposent

pas des plateformes d'accès aux bibliothèques numériques. Aucun accompagnement des chercheurs, en ce qui concerne le financement des projets de recherche. »<sup>6</sup>

Cet avis revient le plus souvent quand on évoque la question des conditions de travail des enseignants du supérieur et des chercheurs. Le SYNECS, syndicat national des enseignants du supérieur et chercheurs, est obligé parfois d'appeler ses militants à des grèves, avant que les autorités politiques ne réagissent pour trouver une solution à certains problèmes. En ce moment c'est la question des primes et des avancements qui revient le plus souvent. Les grèves restent aujourd'hui le seul moyen de pression pour les enseignants-chercheurs devant ces conditions difficiles de travail.

### **2.3. CARRIERE PROFESSIONNELLE ET CONDITIONS DES FEMMES DANS LA RECHERCHE ET L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

« Les conditions sont extrêmement difficiles pour les femmes en général et encore plus difficile pour les femmes de l'enseignement supérieur et de la recherche au Tchad. Il faut que la femme se lève très tôt pour s'occuper des enfants et de la maison avant de prendre le chemin pour l'université <sup>7</sup>».

Cette assertion de Nodji, enseignante-chercheuse à l'université de Ndjama, permet poser la question du genre par le truchement des carrières féminines dans l'enseignement supérieur et la recherche au Tchad. Les femmes représentent aujourd'hui environ 2% de l'effectif des enseignants du supérieur au Tchad. Ce chiffre, comparé aux autres pays de l'Afrique centrale, à l'exemple du Cameroun ou de la Centrafrique, place le Tchad en dernière position en termes du nombre des femmes dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Malgré le progrès réalisé ces dernières années en matière de la scolarisation des filles, et l'augmentation du nombre d'étudiantes dans les établissements d'enseignement supérieur (23 % en 2016)<sup>8</sup>, quand on compare cet effectif avec celui des femmes chercheuses, il y a un écart très important. Le phénomène s'observe aussi à partir des niveaux et des grades universitaires où l'écart est encore plus visible. Les femmes avec le grade d'assistant représentent un nombre important par rapport à celles qui ont le grade de maître-assistant. Pour les deux derniers grades, Maître de conférences et professeurs des universités, le Tchad ne compte qu'une seule femme

---

<sup>6</sup> Hassan, chercheur au à CNRD, entretien réalisé le 10 août 2020 à Ndjama.

<sup>7</sup> Extrait d'entretien avec Nodji, février 2022

<sup>8</sup> *Tchad : enseignement supérieur, et recherche, SCAC, 2018*

maitresse de conférences, et aucune femme avec le rang de directrice de recherche ou professeurs des universités. Un autre élément important à mettre en lumière est celui de la comparaison sur la base disciplinaire, car on constate qu'il y a un nombre important des femmes enseignantes-chercheuses dans les disciplines des « sciences dures » à la différence de celles qui sont dans les sciences sociales et humaines. La faculté des sciences exactes et appliquées de Farcha compte un nombre important d'enseignantes-chercheuses, contrairement à celle des sciences sociales et juridiques. Ces phénomènes ne sont pas une exception pour le cas du Tchad car certains chercheurs ont déjà abordé cette problématique sous l'angle « l'ordre psychosocial <sup>9</sup> ».

Il faut noter que ce nombre insignifiant des femmes dans l'enseignement supérieur et la recherche peut aussi s'expliquer par des phénomènes structurels au fonctionnement de la société tchadienne. La question des tâches familiales constitue une des pesanteurs sociales importantes à l'épanouissement des femmes dans leurs carrières professionnelles et scientifiques. En plus, elles sont plus souvent submergées par d'autres activités qui ne les laissent pas le temps de se consacrer à la recherche. Fatimé que nous avons rencontrée dans son bureau au rectorat de l'université de l'Université raconte ses difficultés en lien avec son métier :

« A l'université, je dois montrer mes capacités avec mes collègues hommes. Avec le manque criant d'enseignants dans nos universités, je dois enseigner plus de 30 heures par semaines. Et vous savez avec la préparation de tous ces cours, je n'arrive plus à me consacrer à la recherche. En ce qui me concerne, j'exerce encore des responsabilités administratives. J'ai été assistante du chef de département, il faut gérer les emplois du temps, les problèmes de notes et les difficultés des étudiants, à la fin de la journée je suis claquée. Je ne peux rien faire à part manger, s'occuper de mes enfants et dormir <sup>10</sup> ».

Le discours de cette chercheuse est partagé par sa collègue Sabine, présidente de l'association des femmes chercheuses du Tchad. Pour elle, au-delà de la question des femmes chercheuses, le problème est beaucoup plus vaste, pour la simple raison que les conditions sociales et juridiques des femmes tchadiennes en général restent encore peu

---

<sup>9</sup> *Benoit Maude, Femme et carrière universitaire, Laval, Acfas, Magasine, 2013*

<sup>10</sup> Extrait d'entretien de Fatimé, Ndjamen, Janvier 2022



glorieuses. Les femmes sont toujours victimes de discrimination genrée sur tous les plans. Celles qui arrivent à un niveau supérieur ne sont pas exemptes de ces discriminations.

L'État a fait des efforts en la matière à travers la promotion des femmes dans les différents domaines et l'octroi des bourses d'études aux jeunes filles. Il s'agit par exemple de la loi instituant un quota de 30% des femmes dans les différents secteurs de la vie sociale et politique. Cette politique se matérialise par promotion des femmes à des postes de responsabilités au niveau des services centraux des universités. Avec la transition, et surtout la formation du gouvernement de transition, il a eu pour la première fois la nomination d'une femme au poste de ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Bien qu'elle ait été écartée du gouvernement après le dernier remaniement, il faut noter qu'elle a initié plusieurs projets en faveur des femmes chercheuses.

Pour accompagner et plaider la cause des femmes chercheuses, une association a été créée en 2018, dans le but d'effectuer un travail de sensibilisation et de lobbying auprès des autorités politiques. Cette association, composée essentiellement des enseignantes-chercheuses arabophones et francophones, compte aujourd'hui plus de 72 membres. Sabine, présidente de cette association, nous en a présenté lors d'un entretien les objectifs :

« Tout au long de mon parcours, je me suis confrontée à des situations dont personne avait songé m'apporter une solution. Ma situation personnelle, celle des collègues et des jeunes étudiantes m'ont poussé à lancer une association qui regroupent toutes les femmes chercheuses afin de mieux défendre leurs intérêts. Les étudiantes rencontrent des difficultés avec les enseignants mais elles ne peuvent pas se défendre par ce qu'il n'y a pas des structures d'écoute et d'assistance de ces jeunes. Le plus souvent, elles ne veulent pas en parler parce qu'elles craignent les répercussions sur leurs études. Cette association est mise en place dans un but de sensibilisation et de lobbying en faveur des femmes de l'enseignement supérieur et la recherche au Tchad<sup>11</sup> ».

## CONCLUSION

En résumé, le système d'enseignement supérieur et de recherche tchadien est le produit d'une synergie d'action notamment celle des acteurs nationaux et internationaux. L'histoire politique très mouvementée du Tchad a des conséquences néfastes sur le plan socioéconomique et

---

<sup>11</sup> Extrait d'entretien avec Sabine, géographe, présidente de l'association des femmes chercheuses, Ndjamena, janvier 2022

scientifique du pays. L'enseignement supérieur a toujours été vu par les décideurs politiques comme un secteur de formation des cadres administratifs. Cette vision qui a été à la base de la création des premiers établissements universitaires est restée d'actualité jusqu'aux années 2000. On constate depuis une quinzaine d'années un regain d'intérêts des autorités politiques sur la question de l'enseignement supérieur et de la recherche, mais cet intérêt manifesté par des discours politiques reste encore limité faute d'un plan d'investissement financier dans ce domaine. Plus de 50 ans après la création de la première université, les rares chercheurs tchadiens n'arrivent pas à trouver un cadre adéquat de travail. Les écoles doctorales qui viennent d'être créées peinent à fonctionner faute d'enseignants qualifiés et de ressources financières à leur disposition. Au-delà des partenaires traditionnels de recherche au Tchad, on note la présence d'autres bailleurs de fonds qui financent des projets sectoriels et spécifiques. Une des questions qui restent posée est celle de la coordination des activités de recherche dans les deux langues officielles, Français et l'Arabe. Aujourd'hui on constate qu'il y'a deux mondes de recherche, celui de la langue arabe et de la langue française. Ces mondes ne communiquent pas et il est difficile de mesurer la qualité des productions scientifiques du Tchad de manière globale.

#### BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Brunet, M. (2006). *D'Abel à Toumai: nomade, chercheur d'os*. Paris: Odile Jacob.

Charfadine, A. M. (2022, Mai 04). *L'université de Ndjamenà célèbre ses 50 ans d'existence*. Récupéré sur Tchadinfos.

Charfadine, A. m. (2022, mai 04). *Tchadinfos*.

Olivier de Sardan, J. P. (2011). Promouvoir la recherche face à la consultance. Au tour de l'expérience du LASDEL(Niger-Benin). *Cahiers d'études africaines*, 17.

Olivier Provini, C. M. (2020). Étudier l'enseignement supérieur dans les Afriques : pour une analyse scientifique des réformes du secteur. *Les cahiers de l'Afrique de l'Est*, 18.

Rigas Arvanitis, A. P. (2020). *Etat de la recherche dans les pays du sahel au travers la bibliométrie*. Paris: CEPED/IRD.

Tchad, G. d. (2020). *Etat des lieux et perspectives de la recherche scientifique au Tchad*. Ndjamenà: Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche.

Ye, M. N. (2001). *Les politiques éducatives du Tchad(1960-2000)*. Paris: L'Harmattan.

